

Directive Nitrate

➤ Contenu d'un Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) en viticulture

Caractéristiques de la parcelle :

- Identification et surface
- Culture pratiquée
- Type de sol
- Rendement objectif (moyenne olympique sur 5 ans ou référentiel)

Pour chaque apport d'azote organique prévu	Pour chaque apport d'azote minéral prévu
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Période d'épandage envisagée ✓ Superficie épandable concernée ✓ Nature de l'effluent organique ✓ Teneur en azote de l'apport ✓ Quantité d'azote efficace et total prévue dans l'apport 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Période(s) d'épandage envisagée (s) si fractionnement ✓ Superficie concernée ✓ Nombre d'unités d'azote prévu dans l'apport

Dans le PPF, mettez la mention « aucun apport prévu » pour les parcelles qui ne recevront pas de fertilisation.

➤ Valeurs à retenir

Valeurs d'apports plafonds de la vigne à la parcelle (Référence arrêté GREN 2016) :

- Année d'implantation : 90 unités d'azote efficace/an/ha
- AOC/AOP : 60 unités d'azote efficace/an/ha
- Vins de pays : 90 unités d'azote efficace/an/ha

Seuil à ne pas dépasser : 170 kg d'azote total d'origine animale/an/ha de SAU.

Seuil d'alerte : 210 kg d'azote total d'origine animale et minérale/an/ha de SAU.

Analyse de sol : pour les exploitations faisant plus de 3 ha, réaliser au moins 1 analyse de sol par an sur l'exploitation

➤ Contenu d'un Cahier d'épandage

Caractéristiques de la parcelle :

- Identification et surface
- Culture pratiquée
- Type de sol
- Rendement réalisé

Pour chaque apport d'azote organique prévu	Pour chaque apport d'azote minéral prévu
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Date d'épandage ✓ Superficie épandable concernée ✓ Nature de l'effluent organique ✓ Teneur en azote de l'apport ✓ Quantité d'azote contenue dans l'apport 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Date d'épandage ✓ Superficie concernée ✓ Teneur en azote de l'apport ✓ Quantité d'azote contenue dans l'apport ✓ Date de récolte

L'apport total en azote sur la parcelle ne doit pas dépasser l'apport prévu.

➤ Exemple de Plan Prévisionnel de Fumure

Année de récolte 2018

Parcelle

Nom	CF_1998
N°lot	2
SAU	40.12 ha
Sol	Argilo-calcaire craie

Culture

Nom de la culture	vigne vinifère
Variété	CF
Période d'implantation	
Rendement prévu	60.0 hl
Culture précédente	vigne vinifère

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	31-janv.-2018
Analyse reliquat	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	60	
Fumier bovin lait	2	20

Détail du calcul (kg N/ha)

Dose à apporter	60.0
Dose à apporter (plafond réglementaire)	60.0
Dose N efficace à apporter	60.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	60

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Type d'effluent organique ou engrais minéral	Surface prévue	Quantité /ha	Unité	Teneurs / unité	Coeff efficacité	N eff /ha prévu	Quantité totale /ha prévu	Quantité totale N tot
					N			N tot	
Fin février 2018	Fumier bovin lait	40.12	3.3	t	6.00	10 %	2	20	802
Total (par surface parcelle)							2	20	

OU

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Type d'effluent organique ou engrais minéral	Surface prévue	Quantité /ha	Unité	Teneurs / unité	Coeff efficacité	N eff /ha prévu	Quantité totale /ha prévu	Quantité totale N tot
					N			N tot	
Aucun apport prévu									

Remarque : Calcul de l'azote efficace simulé à l'aide de l'outil Mes P@rcelles

Pour des informations sur l'outil Mes P@rcelles, contacter Marie Esmiller au 06 26 72 69 18